



Société d'Histoire
du Théâtre

Dictionnaire en ligne des metteuses en scène

Présentation du projet

La Société d'Histoire du Théâtre (SHT) met en place des outils permettant la structuration et l'exposition des données numériques produites ou collectées à l'occasion de ses différents chantiers de recherche et projets éditoriaux.

Soucieuse d'apporter sa contribution à l'écosystème de la science ouverte, la SHT souhaite que ces outils respectent les principes FAIR (*findable, accessible, interoperable, reusable*): faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables.

Le premier projet mené dans le cadre de ce chantier de production et structuration de données de la SHT concerne un corpus de femmes metteuses en scène, destiné à être publié sous forme de "Dictionnaire en ligne des metteuses en scène" dans le cadre du site institutionnel de la SHT, en annexe de la parution, à l'automne 2024, du numéro 2024-2 de la *Revue d'histoire du théâtre* coordonné par Joël Huthwohl et Agathe Sanjuan. Ces éléments seront également enrichis d'une série de podcasts.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'axe thématique "Le travail théâtral au féminin" et du chantier de recherche "[Pour une histoire des metteuses en scène](#)" portés par la SHT.

Le corpus traité dans un premier périmètre est celui d'une cinquantaine de femmes françaises et/ou ayant exercé en France, du XIXe et du XXe siècle. Pour la période contemporaine, on se concentrera sur les artistes ayant une pratique professionnelle.

La SHT a sollicité Raphaële Fleury pour la coordination éditoriale et technique de ce chantier en 2024, aux côtés d'Agathe Sanjuan et Joël Huthwohl, qui en sont les responsables scientifiques.

Les notices font l'objet de commandes ou peuvent être proposées par des auteurs et autrices spécialistes du champ. Les artistes ne peuvent pas rédiger elles-mêmes leur notice, mais seront approchées par les auteurs et autrices pour échanger à ce sujet.

Structure d'une notice

Voir document de matrice en PJ.

Calendrier - Envoi des textes et processus de validation

A compter du 1er janvier 2025, les textes sont à envoyer à Léonor Delaunay (leonor.delaunay@sht.asso.fr).

L'envoi d'une notice pour publication dans le *Dictionnaire en ligne des metteuses en scène* de la SHT implique l'acceptation par l'auteur-e des conditions suivantes :

Mise en ligne et valorisation : Les textes publiés dans le cadre du présent projet sont cédés par les auteurs et autrices de façon non exclusive et à titre gracieux. Ils seront publiés en ligne par la SHT sous licence ouverte de type CC BY-NC-SA (mention de l'auteur obligatoire, partage à l'identique, les usages commerciaux ne sont pas autorisés).

Il est conseillé aux auteur-e-s de mettre sur HAL la référence et un résumé/abstract des notices et de renvoyer par lien au site de la SHT, ceci afin de contribuer à la visibilité et à la valorisation de l'action de la RHT par l'amélioration du référencement de ces pages.

Relecture : Dès leur réception, les articles sont confiés à l'éditrice du dictionnaire et à deux relecteur-trice-s choisis par le comité scientifique, à fin d'expertise. L'auteur-e est informé-e des suites données à son envoi dans un délai de 2 semaines à 2 mois et dispose ensuite d'un mois pour valider ou effectuer les éventuelles corrections sollicitées.

Mises à jour : Toute publication en ligne de dictionnaire de personnes expose les auteur.e.s à des demandes de corrections ou de mises à jour. La SHT collectera les demandes, qu'elle relayera aux auteur.e.s des notices. Sans réponse des auteur.e.s dans un délai de 2 mois sur les modifications requises, elle effectuera elle-même les modifications ou ajouts nécessaires, en documentant son intervention de façon compréhensible pour les internautes.

Responsables scientifiques : Joël Huthwohl et Agathe Sanjuan.

Coordination générale : Léonor Delaunay

Coordination éditoriale et technique : Raphaële Fleury (2023-2024)

Comité de lecture de la RHT : Marcel Bozonnet, Pierre Causse, Marion Chénétier-Alev, Léonor Delaunay, Clément Hervieu-Léger, Joël Huthwohl, Isabelle Moindrot, Frédérique Plain, Martial Poirson, Agathe Sanjuan, Jean-Claude Yon.

Consignes de mise en forme

Fichier

Les notices seront fournies dans un ou plusieurs fichier(s) de type **Word ou équivalent (.doc, .docx, .odt)**, à partir de la maquette fournie. **Très important : 1 ENTREE = 1 FICHER**

Le texte doit être envoyé sans mise en page particulière afin de faciliter son intégration dans la base de données qui servira de socle au dictionnaire.

Nommage du 1er envoi : [SHT_FMS_NOM-PrenomMS_NomPrenomAuteur.rice_V1-AAAAMMJJ](#)

Typographie

Ne faire aucune coupure de mot en fin de ligne : ne pas utiliser la fonction « césure » (manuelle ou automatique) ni le trait d'union.

Ne jamais taper de double espace dans le texte.

Utiliser les guillemets français (« les chevrons ») ; ne recourir aux « guillemets anglais » que pour distinguer une citation dans une citation.

Toujours mettre les accents, même sur les majuscules : Â, Á, É, È...

Ligaturer les œ, æ, OE, Æ, qu'ils soient en minuscules ou en majuscules.

Mettre les exposants pour les nombres ordinaux : 1^{er}, 2^e, XVII^e.

Les mots d'origine étrangère doivent être en italique (et non en italique et entre guillemets).

Placer des espaces insécables avant les signes de ponctuation double.

Citations

Les citations (toujours courtes, dans ce format de notice, trois lignes grand maximum), sont intégrées au texte « entre guillemets » (guillemets français). Utiliser les guillemets anglais doubles (“ ”) pour encadrer les mots entre guillemets à l'intérieur de la citation.

Les citations en langue étrangère doivent être mises en italique dans le texte et traduites en français en note. Toute intervention de l'auteur dans une citation (ajout, modification etc.) doit être indiquée entre crochets. S'il y a coupure d'un mot ou d'un passage dans une citation, l'indiquer par des points de suspension entre crochets [...].

Titres

Mettre en italique le titre des spectacles, des livres, des revues et des journaux, mais en romain entre guillemets les titres d'articles, de poèmes, de chansons, de nouvelles ou de chapitres de livres.

Références biblio/filmo/webographiques

Livre

Prénom Nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage en italique* (trad. ou éd. Prénom Nom), Vol. ou Tome, lieu d'édition, éditeur, coll. « Titre de la collection », année de publication [année de la première édition entre crochets], p. citée.

Article de périodique

Prénom Nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Titre de la revue ou du journal*, volume, numéro, date de publication, p. citée.

Chapitre dans un recueil collectif

Prénom Nom de l'auteur, « Titre du chapitre » dans Prénom Nom du responsable collectif (dir), *Titre de l'ouvrage*, Vol. ou Tome, lieu d'édition, éditeur, coll. « Titre de la collection », année de publication [année de la première édition entre crochets, p. citée.].

Article en ligne

Jeremy D. Popkin, « Les autobiographies des historiens aux États-Unis au XXI^e siècle », *Revue d'histoire culturelle* [En ligne], 6 | 2023, mis en ligne le 08 juillet 2023, consulté le 05 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rhc/3916> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhc.3916>

Page internet

Nom du site, URL complète (inclure le protocole et le sous-domaine, par ex : <https://www.>), consulté le JJ mois AAAA.

Vidéo en ligne

Format :

Nom de l'auteur-e, Initiale ou nom de la chaîne [si différent]. (année, date). *Titre de la vidéo* [Vidéo]. Site d'hébergement. URL

Exemple : Holland Festival Parels (2022, 27 octobre). *Ariane Mnouchkine, Théâtre du Soleil, Les Atrides: Iphigénie à Aulis, 1991* [Vidéo] Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=SfJhMd-tuFk>

Autre vidéo

Prénom Nom (fonction). *Titre* [Format]. Distributeur, année, durée totale en minutes.

Exemple : Jacques Audiard (réalisateur). *De rouille et d'os* [DVD]. UGC, 2012, 122 minutes.